

*Questions orales*

## LES CONSEILS DONNÉS PAR LES HAUTS FONCTIONNAIRES

**M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. A une époque où nous nous inquiétons tous de la stabilité du système bancaire au Canada et craignons une perte de confiance chez les Canadiens et les investisseurs étrangers, nous devons nous interroger au sujet d'autres institutions financières.

L'inspecteur général des banques avait dit que la Banque commerciale du Canada était en bonne santé, de même que toutes les autres banques du Canada. Le gouverneur Bouey de la banque centrale, la ministre d'État chargées des Finances, le ministre des Finances et le président du comité des finances avaient dit la même chose. Ils se sont tous trompés. Quand les gens nous demandent maintenant si d'autres institutions financières ont des problèmes, à qui devons-nous nous adresser pour obtenir une opinion honnête, monsieur le premier ministre?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Je pense, monsieur le Président, que mon honorable ami a posé une question importante, mais délicate. L'actif en jeu dans cette affaire malheureuse, dont nous tenons à examiner tous les aspects, représente, si je ne m'abuse, moins de 1 p. 100 de l'actif des banques à charte du Canada. Je pense que c'est un fait bien connu que les banques à charte du Canada comptent parmi les plus fortes du monde. Notre système bancaire jouit donc d'une certaine intégrité et notre gouvernement compte la maintenir.

## LES NIVEAUX DES ASSURANCES-DÉPÔTS

**L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount):** Monsieur le Président, dans le *Report on Business* de septembre 1985, on rapporte que la ministre d'État chargée des Finances aurait déclaré que les niveaux des assurances-dépôts seraient strictement respectés si un organisme de prêt faisait défaut. Dans ces conditions, comment peut-elle nous proposer de rembourser des déposants de la Banque commerciale du Canada non assurés?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, nous sommes responsables de ces déposants puisqu'il s'agit d'institutions, d'entreprises et de caisses de crédit. Si le député estime que nous n'avons aucune responsabilité à l'égard de ce groupe de personnes, je serais heureuse de connaître ses vues à ce sujet.

## LA SITUATION DES ACTIONNAIRES

**L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri-Westmount):** Monsieur le Président, la ministre s'est peut-être convertie. La voici devenue partisane des opérations de sauvetage.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Johnston:** La déclaration rapportée dans le *Report on Business* est claire et sans équivoque. Si elle est prête à rembourser des déposants non assurés, comment la ministre peut-

elle en même temps rembourser les actionnaires qui, pour la plupart, sont de petits retraités qui voient disparaître d'un seul coup toutes les économies qu'ils ont investies dans cette banque?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, le député cherche à nouveau à semer la panique parmi les petits retraités. Le montant des avoirs investis sous forme de fonds de pension dans cette banque est très restreint. Je puis assurer aux retraités dont le fonds de pension est investi dans la Banque Commerciale du Canada que leur avoir et leur retraite ne sont pas menacés.

[Français]

## ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT VA DEMANDER LA DÉMISSION DE MM. BOUEY ET KENNETT

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre et concerne la confiance du gouvernement dans la Banque du Canada et l'inspecteur général des banques. Compte tenu du fait que les conseils de ces deux fonctionnaires vont coûter aux contribuables du pays environ un milliard de dollars, est-ce que le gouvernement reste confiant dans ces deux fonctionnaires? Si non, est-ce qu'il va demander la démission de MM. Kennett et Bouey?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, après la déclaration assez surprenante... l'accusation portée par le chef de l'opposition officielle contre le gouverneur de la Banque du Canada, qui était une déclaration inusitée pour dire le moins, vous me surprenez davantage.

On a déjà annoncé qu'il y aura une commission parlementaire afin que la lumière puisse être faite sur tout le dossier complexe. Attendons! Attendons... Après cela, vous aurez le temps de juger le comportement de tout le monde impliqué là-dedans. Mais ne portez pas de jugement de mauvaise foi ou d'incompétence avant que vous ayez entendu toute la preuve. C'est tout!

[Traduction]

## LE RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

**M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Un étudiant de première année en finances à l'université aurait pu prévoir la déconfiture de la Banque Commerciale du Canada s'il avait lu le rapport présenté par le comité des finances, du commerce et des questions économiques, en juin. Or, les renseignements recueillis par ce comité étaient accessibles au gouverneur de la Banque du Canada et à l'inspecteur général des banques en mars lorsqu'ils ont conseillé d'accorder une aide financière à la banque. Comment le gouvernement peut-il être encore disposé à leur faire confiance, après avoir reçu un conseil de ce genre qui a coûté au contribuable un milliard de dollars?